COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17 mai 2017

INAUGURATION DU NOUVEAU PONTON MULTI-USAGES DE L'ILE BARLET A SAINT-ROMAIN-EN-GAL : CNR ET VIENNAGGLO REAFFIRMENT LEUR ENGAGEMENT COMMUN POUR LA VALORISATION DES BERGES DU RHONE

Mercredi 17 mai, Christian ORVOËN, directeur territorial de CNR, Thierry KOVACS, président de ViennAgglo, Lucette GIRARDON-TOURNIER, vice-présidente en charge des équipements sportifs et des âges de la vie, et Pierre LANGLAIS, maire de Saint-Romain-en-Gal ont inauguré le nouveau ponton flottant de l'île Barlet à Saint-Romain-en-Gal.
Cette réalisation s'inscrit dans la dynamique partenariale initiée entre CNR, ViennAgglo et la commune de Saint-Romain-en-Gal, visant à l'aménagement et la valorisation des berges du Rhône.

ViennAgglo aménage un nouveau ponton pour une meilleure accessibilité

Les abords de l'Ile Barlet offrent un site adapté aux sports nautiques depuis de nombreuses années, tels que l'aviron et les joutes.
En 2014 une réflexion sur le projet d'un nouveau ponton d'accès a été entamée. Initié à la demande des clubs locaux, en particulier l'Aviron Club de Vienne et Saint-Romain-en-Gal, ce projet a été déclaré d'intérêt communautaire par les élus de ViennAgglo, en décembre 2014. L'objectif principal était de proposer un accès aux personnes à mobilité réduite.
Démarrés en octobre 2016, les travaux ont été réalisés par ViennAgglo, au titre de sa compétence «Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêts communautaire». Le nouveau ponton flottant, installé en rive droite du Rhône, sur le territoire de la commune de Saint-Romain-en-Gal, propose désormais un accès aux personnes à mobilité réduite et permet ainsi une ouverture à la pratique sportive à un public qui en était exclu jusqu'à présent.

Un projet soutenu par CNR, illustrant son engagement dans l'aménagement du territoire rhodanien

CNR mène ses trois missions historiques – production d'hydroélectricité, développement de la navigation irrigation et autres usages agricoles - avec une stratégie industrielle performante associée à la mise en œuvre d'un programme ambitieux de Missions d'Intérêt Général, au cœur de son modèle.

Dans son troisième plan de Missions d'Intérêt Général (2014-2018), CNR initie ou participe à des actions d'intérêt collectif pour :

- Accompagner le développement économique, l'innovation et l'emploi dans la vallée,
- Réunir les usagers, les riverains et l'ensemble des acteurs autour du bien commun que représente de Rhône.

Aussi, afin de poursuivre son accompagnement de la dynamique déployée sur le territoire par ViennAgglo, CNR a apporté son expertise technique et sa connaissance du Rhône dans la définition du projet et a décidé d'un soutien technique et financier pour la réalisation du ponton multi-usages dédié aux sports nautiques à Saint-Romain-en-Gal.

CONTACTS PRESSE
ViennAgglo :
Brigitte Caruana : 06 24 81 58 30 / bcaruana@viennagglo.com
CNR :
Siège : Béatrice Ailloud – 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr
Direction Régionale de Vienne : Valérie Trémélo : 04 74 78 38 30 / v.tremelo@cnr.tm.fr
Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

Le financement des travaux

Le budget global pour la réalisation du nouveau ponton est de **273 310 €**.

Il est financé à hauteur de :

- 13 % par CNR, au titre de son 3e plan de Missions d'Intérêt Général 2014-2018
- 19 % par La Région Auvergne-Rhône-Alpes, (dans le cadre du CDRA Rhône Pluriel),

Le solde est à la charge de ViennAgglo, maître d'ouvrage du Ponton.

A propos de ViennAgglo

ViennAgglo est un EPCI (établissement public de coopération intercommunal). Composée de 18 communes (17 en Isère et 1 dans le Rhône, Saint-Romain-en-Gal), elle représente au total une superficie de 28 584 hectares et une population de 71 051 habitants au 1er janvier 2017

La Communauté d'Agglomération du Pays Viennois possède plus d'une dizaine d'équipements sportifs : des gymnases, des salles spécialisées, des établissements nautiques, des terrains extérieurs attenant aux gymnases, un boulodrome, un stand de tir et une piste de bi-cross.

Au total, chaque année ce sont près de 70 associations qui fréquentent assidûment les installations sportives.

A propos de CNR

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maitrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.

Porteuses d'une vision d'aménagement à long terme, les Missions d'Intérêt Général développées depuis 2004 par CNR soutiennent l'ambition partagée avec les collectivités territoriales de faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique. Plus de 550 actions ont déjà été menées pour plus de 300 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.

CONTACTS PRESSE

ViennAgglo :

Brigitte Caruana : 06 24 81 58 30 / bcaruana@viennagglo.com

CNR :

Siège : Béatrice Ailloud – 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction Régionale de Vienne : Valérie Trémélo : 04 74 78 38 30 / v.tremelo@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel